Conscience, responsabilité et fidélité au Christ en des temps de confusion

Nous vivons à une époque où beaucoup de catholiques se sentent profondément désorientés face à la politique. Chaque élection semble devenir un dilemme moral. D'un côté, on nous répète constamment qu'« il faut voter ». De l'autre, de nombreux partis politiques promeuvent des lois ouvertement contraires à la loi de Dieu : avortement, euthanasie, idéologie du genre, destruction de la famille, attaques contre la liberté religieuse ou normalisation du péché.

Alors la question surgit inévitablement :

Est-ce un péché de voter pour des partis qui promeuvent des lois antichrétiennes ?

La réponse ne peut pas être donnée à travers des slogans simplistes, des discours partisans ou du sentimentalisme. C'est une question sérieuse, morale et spirituelle. Car voter n'est pas seulement un acte politique : c'est aussi un acte moral.

Et comme tout acte moral, il sera jugé par Dieu.

La politique n'est pas séparée de la foi

L'une des plus grandes erreurs modernes consiste à croire que la religion appartient exclusivement à la sphère privée et que la politique fonctionne selon des règles indépendantes de la morale chrétienne.

Mais cela n'a jamais été l'enseignement de l'Église.

Le Christ n'est pas seulement Roi du cœur individuel. Le Christ est Roi des nations.

La Sainte Écriture déclare :

> *« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »*

> *— Actes 5,29*

Et aussi :

> *« Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal ! »*
> *— Isaïe 5,20*

La politique a de véritables conséquences morales. Les lois façonnent des sociétés entières. Une loi injuste ne cesse pas d'être injuste simplement parce qu'elle a été approuvée démocratiquement.

La démocratie ne transforme pas le mal en bien.

Pendant des siècles, l'Église a clairement enseigné que l'État doit reconnaître la loi naturelle et respecter l'ordre voulu par Dieu. Lorsqu'une société légifère contre la vie, contre la famille ou contre la vérité morale, elle ne « progresse » pas : elle se rebelle contre l'ordre divin.

Le vote n'est pas neutre

Beaucoup de catholiques agissent comme si voter était un geste sans conséquences spirituelles. Pourtant, l'Église a toujours compris que la participation à la vie publique implique une responsabilité morale.

Le Catéchisme enseigne :

> *« Le citoyen est obligé en conscience de ne pas suivre les prescriptions des autorités civiles quand elles sont contraires aux exigences de l'ordre moral. »*
> *— Catéchisme de l'Église catholique, 2242*

Cela a d'énormes implications.

Car lorsqu'une personne soutient délibérément ceux qui promeuvent des maux gravement immoraux, elle doit sérieusement examiner sa conscience.

Il ne s'agit pas simplement « d'avoir des préférences politiques ». Il s'agit de coopérer — directement ou indirectement — à des projets législatifs qui peuvent détruire des vies humaines et des âmes.

Que sont les « lois antichrétiennes » ?

Avant de continuer, nous devons clarifier ce que signifie réellement ce terme.

Nous ne parlons pas de lois imparfaites ou de désaccords économiques légitimes entre catholiques. L'Église admet une diversité sur de nombreuses questions politiques prudentielles.

Mais il existe des sujets où le catholique ne possède aucune liberté morale.

Par exemple :

- l'avortement ;
- l'euthanasie ;
- la destruction juridique du mariage ;
- l'idéologie du genre imposée aux enfants ;
- la persécution de la liberté religieuse ;
- la manipulation de la nature humaine ;
- la promotion publique de comportements gravement immoraux ;
- l'exploitation des embryons ;
- les politiques contraires à la loi naturelle.

Sur ces sujets, la doctrine catholique est claire et constante.

Saint Jean-Paul II a enseigné dans l'encyclique *Evangelium Vitae* :

> *« Les lois qui légitiment la suppression directe d'êtres humains innocents par l'avortement ou l'euthanasie sont en opposition totale et irréconciliable avec le droit inviolable à la vie propre à chaque individu. »*

Ce n'est pas une question de « sensibilité religieuse ». C'est une question de loi morale objective.

Le grand problème moderne : séparer la foi du vote

De nombreux baptisés disent des phrases comme :

- « Personnellement, je suis contre, mais… »
- « Il n'existe pas de partis parfaits. »
- « La religion ne devrait pas influencer la politique. »
- « L'économie est ce qui compte le plus. »
- « Il y a des sujets plus importants. »

Mais ici, nous devons être absolument clairs :

Aucun sujet économique ne justifie le meurtre des innocents

Il n'existe aucune prospérité matérielle capable de compenser l'extermination légale des enfants à naître.

Il n'existe aucune stabilité politique capable de rendre acceptable une loi intrinsèquement mauvaise.

L'Église distingue les maux prudentiels et les maux intrinsèques.

Un mal intrinsèque est un acte qui ne peut jamais être moralement justifié, quelles que

soient les circonstances.

L'avortement en fait partie.

L'euthanasie aussi.

Par conséquent, un catholique ne peut pas relativiser ces questions comme s'il s'agissait simplement de propositions électorales parmi d'autres.

Voter pour un parti pro-avortement est-il toujours un péché ?

Ici, nous devons faire une distinction théologique importante et très sérieuse.

La morale catholique distingue :

- la coopération formelle au mal ;
- la coopération matérielle au mal.

La coopération formelle

Elle se produit lorsqu'une personne soutient le mal précisément parce qu'elle est d'accord avec lui.

Par exemple :

- voter pour un parti parce qu'il promeut l'avortement ;
- soutenir consciemment des lois antichrétiennes ;
- se réjouir de l'avancée du péché.

Cela constitue un péché grave.

La coopération matérielle

Elle se produit lorsqu'une personne ne désire pas le mal en lui-même, mais que son action y contribue indirectement pour d'autres raisons.

Ici, nous entrons dans un terrain plus complexe.

Par exemple, quelqu'un pourrait voter pour un parti malgré ses politiques antichrétiennes à cause d'autres questions qu'il considère importantes.

Est-ce moralement acceptable ?

L'Église enseigne que cela ne pourrait être toléré que dans des circonstances très graves et proportionnées, et jamais avec indifférence morale.

Mais ici surgit un immense problème :

Aujourd'hui, beaucoup de catholiques ne considèrent plus l'avortement ou l'euthanasie comme des questions prioritaires

Voilà la véritable tragédie spirituelle.

Quand le cœur s'habitue au mal, la conscience s'engourdit.

La formation de la conscience : une obligation oubliée

La conscience n'est pas « faire ce que l'on ressent ».

La conscience doit être formée selon la vérité.

Beaucoup pensent qu'il suffit de dire :

> *« J'ai voté selon ma conscience. »*

Mais une conscience mal formée peut gravement se tromper.

John Henry Newman disait :

> *« La conscience a des droits parce qu'elle a des devoirs. »*

Et le premier de ces devoirs est de chercher la vérité.

Un catholique qui n'étudie jamais la doctrine sociale de l'Église, qui ne consulte jamais l'Évangile et qui adopte automatiquement les idées du monde risque de déformer profondément son jugement moral.

Le péché d'omission politique

Il existe un autre aspect dont on parle presque jamais.

On peut pécher non seulement en soutenant le mal.

On peut aussi pécher par lâcheté, indifférence ou passivité.

De nombreux chrétiens restent silencieux pendant que leur société approuve des lois gravement immorales.

D'autres préfèrent ne pas « se compliquer la vie ».

D'autres disent :

> *« La politique ne m'intéresse pas. »*

Mais l'indifférence face au mal n'a jamais été neutre.

Le prophète Ézéchiel transmet un avertissement très sévère :

> *« Si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa conduite, il mourra à cause de sa faute, mais je te demanderai compte de son sang. »*
> *— Ézéchiel 33,8*

Existe-t-il un « moindre mal » ?

C'est probablement l'une des questions les plus difficiles.

Que se passe-t-il lorsque tous les partis comportent des aspects immoraux ?

L'Église reconnaît que, dans certaines situations concrètes, il peut être licite de choisir une option moins nuisible afin de limiter un mal plus grand.

Mais cela exige un discernement sérieux, et non des excuses confortables.

Cela ne signifie pas :

- approuver le mal ;
- justifier des idéologies antichrétiennes ;
- relativiser des principes moraux absolus.

Cela signifie tenter de réduire les dommages lorsqu'aucune option pleinement morale n'existe.

Cependant, cette logique du « moindre mal » a été énormément abusée dans le monde moderne. Beaucoup finissent par voter continuellement pour des structures politiques profondément antichrétiennes sous prétexte d'éviter quelque chose de pire.

Et ainsi, le mal se normalise élection après élection.

Les premiers chrétiens ne négociaient pas avec le paganisme

Il vaut la peine de rappeler quelque chose d'important.

Les premiers chrétiens vivaient sous des gouvernements profondément corrompus et païens. L'Empire romain approuvait des pratiques monstrueuses :

- les avortements ;
- l'infanticide ;
- la prostitution rituelle ;
- l'esclavage brutal ;
- les persécutions.

Et pourtant, les chrétiens n'ont pas adapté l'Évangile à l'esprit de leur époque.

Ils ne disaient pas :

> *« Nous devons être pratiques. »*

Ils préféraient perdre privilèges, prestige et même leur vie plutôt que de coopérer avec le mal.

Aujourd'hui, au contraire, beaucoup de chrétiens semblent davantage préoccupés par leur acceptation culturelle que par leur fidélité au Christ.

Le problème du « catholique culturel »

Nous vivons une époque d'énorme confusion doctrinale.

Il existe des personnes qui se disent catholiques tout en soutenant publiquement des lois contraires à la morale chrétienne.

Ce n'est pas nouveau.

Déjà Saint Paul Apôtre avertissait :

> *« Viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine. »*
> *— 2 Timothée 4,3*

Le problème apparaît lorsque l'identité catholique devient une étiquette culturelle vide.

La foi cesse alors de transformer la vie concrète.

Et le vote finit par être guidé par :

- les idéologies ;
- les émotions ;
- la propagande ;
- les intérêts économiques ;
- le tribalisme politique ;
- la peur ;
- le ressentiment.

Mais le chrétien n'appartient pas d'abord à un parti politique.

Il appartient au Christ.

La doctrine sociale de l’Église : une grande inconnue

Beaucoup pensent à tort que l’Église n’a rien à dire sur la politique.

Pourtant, il existe toute une immense tradition doctrinale :

- la dignité de la personne humaine ;
- le bien commun ;
- la subsidiarité ;
- la justice sociale ;
- la défense de la vie ;
- la famille ;
- la liberté religieuse ;
- l’ordre moral naturel.

De Léon XIII à Pie XI, en passant par Saint Jean-Paul II et Benoît XVI, l’Église a constamment enseigné que la foi doit aussi éclairer la vie publique.

Non pas pour instaurer une tyrannie religieuse, mais pour rappeler qu’il ne peut exister de véritable justice sans vérité morale.

Un catholique peut-il voter « sans enthousiasme » ?

Oui. Et dans de nombreux cas, cela peut précisément être la situation réelle.

Parfois, aucun parti politique ne représente adéquatement la vision chrétienne.

Alors le catholique doit agir avec prudence, prière et conscience droite.

Il peut arriver qu’une personne vote non parce qu’elle approuve pleinement un parti, mais parce qu’elle cherche à limiter des maux plus graves.

Mais même dans ces cas :

- elle doit rejeter explicitement le mal ;
- elle ne peut pas justifier l'injustifiable ;
- elle ne doit pas devenir propagandiste de l'erreur ;
- elle doit continuer à travailler pour une société plus chrétienne.

Le véritable problème n'est pas politique : il est spirituel

La décadence politique de l'Occident n'a pas commencé dans les urnes.

Elle a commencé dans le cœur.

Les lois antichrétiennes sont la conséquence de sociétés déchristianisées.

Quand un peuple cesse de prier, il cesse de croire.

Quand il cesse de croire, il cesse de vivre moralement.

Et lorsqu'il abandonne la morale, il finit par légiférer le péché.

C'est pourquoi la solution profonde ne sera jamais uniquement politique.

Nous avons besoin de :

- conversion ;
- pénitence ;
- formation ;
- prière ;
- courage ;
- évangélisation ;
- familles véritablement catholiques.

Sans renouvellement spirituel, aucune victoire électorale ne sauvera une civilisation.

Le chrétien doit agir avec charité… mais aussi avec vérité

Parfois, les catholiques fidèles sont accusés d'être « intolérants » parce qu'ils s'opposent à certaines lois.

Mais aimer ne signifie pas approuver l'erreur.

Le Christ accueillait les pécheurs, mais Il n'a jamais béni le péché.

La véritable charité cherche le bien éternel des âmes.

Et cela implique de défendre la vérité même lorsqu'elle devient impopulaire.

Que doit concrètement faire un catholique avant de voter ?

1. Former sa conscience

Ne pas se laisser manipuler uniquement par les médias, les émotions ou la propagande.

Lire le Catéchisme.

Connaître la doctrine sociale de l'Église.

2. Examiner les programmes politiques à la lumière de la morale

Il ne suffit pas d'analyser les impôts ou l'économie.

Il existe des questions morales non négociables.

3. Prier

Oui, prier.

Parce que le vote possède aussi une dimension spirituelle.

Demander la lumière du Saint-Esprit.

4. Éviter le fanatisme politique

Aucun parti politique n'est le Royaume de Dieu.

L'idolâtrie politique détruit la foi.

5. Se rappeler que le salut ne viendra pas d'un système humain

Seul le Christ sauve.

Pas un dirigeant.

Pas une idéologie.

Pas un parlement.

Le jugement de Dieu sur les nations

La Bible montre à plusieurs reprises que Dieu juge aussi les peuples et les civilisations.

Lorsqu'une société institutionnalise le mal, les conséquences finissent par arriver :

- violence ;
- corruption ;
- décadence morale ;
- destruction de la famille ;
- désespoir ;
- vide spirituel.

L'histoire est remplie d'exemples.

Aucune civilisation ne survit longtemps après avoir systématiquement détruit la vérité morale sur laquelle elle a été construite.

Une réflexion finale pour des temps difficiles

Beaucoup de catholiques se sentent aujourd'hui impuissants.

Ils voient avancer des lois injustes.

Ils voient la persécution culturelle.

Ils voient la confusion même dans des milieux ecclésiaux.

Mais précisément dans des temps comme ceux-ci, il faut de la clarté, du courage et de la fidélité.

Le chrétien n'est pas appelé à gagner en popularité.

Il est appelé à rester fidèle.

Même si le monde entier affirme que le mal est bien.

Même si la pression sociale est énorme.

Même si cela devient inconfortable.

Le Christ a dit :

> *« Vous êtes le sel de la terre. »*
> *— Matthieu 5,13*

Et le sel qui perd sa saveur ne sert plus à rien.

Conclusion : voter est aussi un acte moral

Alors, est-ce un péché de voter pour des partis qui promeuvent des lois antichrétiennes ?

La réponse exige discernement, honnêteté et formation doctrinale.

- Si quelqu'un soutient délibérément des maux graves comme l'avortement ou l'euthanasie, il entre dans une situation morale très sérieuse.
- S'il coopère indirectement pour des raisons proportionnées, il doit le faire avec une conscience droite tout en rejetant clairement le mal.
- S'il vote avec indifférence morale, en ignorant la loi de Dieu, il met sa conscience en danger.

Un catholique ne peut pas séparer sa foi de sa vie publique.

Le Christ doit aussi être Seigneur de nos décisions politiques.

Car au final, au-delà des partis, des idéologies et des élections, chaque âme comparaîtra devant Dieu.

Et là, il ne sera pas demandé si nous étions progressistes ou conservateurs.

Il sera demandé si nous avons été fidèles à la vérité.